

RÉSUMÉ DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

LE CANADA DEVRAIT :

- Être à l'avant-garde de la réforme des Nations Unies, étant donné sa longue tradition de multilatéralisme et ses excellents états de service à l'ONU, et utiliser son accès unique et privilégié auprès des pays de l'Ouest et du Tiers Monde dans le cadre d'alliances stratégiques pour aider à susciter un consensus en faveur du changement.
- Aider à constituer un noyau de membres de l'ONU pour faire avancer la réforme, fixant à 1995 l'échéance pour l'obtention de résultats concrets.

CONSEIL DE SÉCURITÉ

- Participer activement à l'élargissement progressif du Conseil de sécurité, le rendant plus représentatif et capable de relever les défis des années 90.
- Appuyer les mesures visant à renforcer le Conseil par des services améliorés de renseignement et de détection avancée, des colloques périodiques pour l'examen de questions à long terme, des rencontres régulières de haut niveau, et une simplification des procédures.

ÉVOLUTION DU MAINTIEN DE LA PAIX

- Appuyer les grandes lignes de l'«Agenda pour la paix» du Secrétaire général, la meilleure option pour l'instauration d'un système efficace de sécurité internationale.
- Travailler à la modernisation de la Cour internationale de justice et des mécanismes de sanctions des Nations Unies.
- Offrir le savoir-faire canadien pour l'établissement d'une force multinationale d'action rapide de l'ONU, appuyée par une unité de maintien de la paix élargie et par un centre des opérations fonctionnant, 24 heures sur 24, au siège des Nations Unies à New York.
- Aider à une organisation, moins coûteuse que l'opération au Cambodge, des prochaines opérations de consolidation de la paix.